

# L'ÉCOLE PUBLIQUE, AU-DELÀ DE LA PANDÉMIE



**POUR CONTINUER D'ACCUEILLIR TOUS LES ÉLÈVES SANS DISCRIMINATION  
POUR RECONNAITRE L'EXPERTISE DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS  
POUR AVOIR LES MOYENS D'ACCOMPLIR SES MISSIONS**

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, toujours aussi déterminée à porter vos préoccupations et vos revendications, la FAE a participé au *Rendez-vous pour la réussite éducative* organisé par le ministre de l'Éducation. La FAE, ainsi que plusieurs autres groupes, avaient déjà dénoncé le choix du ministre Jean-François Roberge de tenir [les échanges à huis clos](#).

La rencontre organisée par le ministre de l'Éducation s'est tenue alors que le réseau des écoles publiques, déjà ébranlé par des années de sous-financement chronique, est secoué depuis maintenant un an par les effets de la pandémie de COVID-19 et par les décisions, les hésitations, les tergiversations, les erreurs, les revirements, les annonces sans effets ainsi que les dissonances constantes entre ce qui était annoncé par le ministre et ce qui se vivait sur le terrain, c'est-à-dire dans la réalité. Pour la FAE, à ce stade-ci de la pandémie, il apparaissait incontournable que nous profitions de l'invitation faite par le ministre de l'Éducation pour partager certains constats préliminaires, en attendant qu'un examen complet des effets de cette crise soit effectué.

De plus, nous avons aussi rappelé les effets des mauvaises conditions de travail des enseignantes et enseignants et du refus des autorités gouvernementales et scolaires de reconnaître l'expertise enseignante. La pandémie n'a pas donné naissance aux phénomènes liés à la désertion professionnelle, à la détresse psychologique, à l'épuisement professionnel et aux départs précipités à la retraite. La pandémie n'a qu'exacerbé les maux qui touchent déjà, depuis trop longtemps, la profession enseignante et l'école publique.

Bien que la FAE ait déjà fait connaître quelques-unes de ses recommandations dans le cadre d'un [article publié le 30 mars](#), il est apparu important de déposer formellement un avis. Pour préparer cet avis, la FAE s'est appuyée sur les résultats de la plus récente consultation intitulée *Les besoins pédagogiques – Perspectives 2021-2022* à laquelle ont participé 2 342 enseignantes et enseignants. La FAE a aussi pris connaissance des milliers de commentaires reçus dans le cadre de cette consultation. Encore une fois, les résultats de cette 3<sup>e</sup> consultation, menée depuis le début de la présente année scolaire, témoignent de la grande expertise détenue par les enseignantes et enseignants qui travaillent auprès des élèves, jeunes et adultes, qui leur sont confiés.

De manière plus précise, l'avis déposé par la FAE traite des trois axes identifiés par le ministre de l'Éducation, soit :

- Axe 1.**  
Réussite éducative et rattrapage scolaire
- Axe 2.**  
Santé mentale et bien-être des élèves
- Axe 3.**  
Organisation scolaire et encadrements pédagogiques

De plus, pour chacun de ces trois axes, la FAE était invitée à répondre aux trois questions suivantes :

- 1. Quelles pistes d'action devraient être maintenues ou bonifiées?**
- 2. Quelles nouvelles actions pourraient être déployées?**
- 3. Y a-t-il des acquis que nous pourrions conserver après la crise?**

En plus des nombreux constats effectués en lien avec chacun des trois axes, la FAE a proposé une quarantaine de recommandations. Celles-ci illustrent bien la capacité des enseignantes et enseignants, bien qu'ils travaillent dans des milieux dans lesquels les réalités peuvent différer, de proposer des actions qui soient à la fois ciblées, cohérentes, structurantes et qui permettraient à l'école publique de mieux remplir sa triple mission.

Afin de vous donner un aperçu de l'avis déposé par la FAE, en voici quelques extraits :

**Somme toute, nous pouvons aujourd'hui affirmer que c'est au point de vue du leadership politique que l'échec de la réponse à la pandémie réside, d'abord et avant tout. Nous ne pouvons, bien sûr, déterminer dans quelle part celui-ci est imputable au ministre de l'Éducation lui-même ou au bureau du premier ministre, qui a vraisemblablement eu une très grande mainmise sur la gestion de la crise et le contrôle du message public et des communications pour l'ensemble de ses ministères.**

Nonobstant ce fait indéniable, le personnel enseignant membre des syndicats affiliés à la FAE aurait souhaité que le ministre soit plus à l'écoute de leurs besoins et qu'il aille au front, pour elles et pour eux, tant sur le plan de leurs conditions d'exercice que de leur santé et de leur sécurité. Il a plutôt choisi d'écouter majoritairement les gestionnaires et les acteurs externes à l'école qui ne détiennent aucune expertise pédagogique et il récolte aujourd'hui ce qu'il a semé.

Pour l'année 2021-2022, les membres de la FAE sont unanimes, ils ont besoin d'un « plan de match » global et cohérent qui couvrira toute la prochaine année, qui sera connu avant la fin de juin 2021 et qui devra mieux répondre aux besoins exprimés par celles et ceux qui connaissent les élèves par leurs prénoms, soit les enseignantes et enseignants.

Page 5

**Nous craignons de plus en plus que les autorités politiques et administratives instrumentalisent la pandémie pour effectuer des changements ou pérenniser certaines pratiques déstructurantes et déshumanisantes en éducation. En effet, certains semblent oublier qu'enseigner, c'est avant tout une science humaine dont les profs sont les experts.**

Page 14

**Depuis le début de la pandémie, nous avons constaté une certaine insouciance du ministre quant aux conditions réelles prévalant dans les établissements scolaires. Ses points de presse et sorties étaient essentiellement politiques et destinés à parler de ses bons coups et de ceux de son gouvernement, pour rassurer les parents et l'opinion publique. Ce jovialisme continu, totalement en porte-à-faux avec la situation vécue par le personnel enseignant, a généré au fil des mois une grogne croissante des profs envers le ministre. Les enseignantes et enseignants, devant le tableau idyllique brossé par le ministre qui ne cessait d'embellir la réalité et de nier la leur, n'ont pu que constater que les problèmes criants qu'ils dénonçaient tombaient dans l'oreille d'un sourd.**

Page 16

C'est donc avec plaisir que nous vous invitons à prendre connaissance de l'avis déposé par la FAE dans le cadre du *Rendez-vous pour la réussite éducative* organisé par le ministre de l'Éducation. N'hésitez pas à le partager avec vos collègues et amis.

## Bonne lecture!

**Nathalie Morel**

Vice-présidente à la vie professionnelle